Semaine d'hommage à Edith Lucie Bongo Ondimba/Kermesse "Le merveilleux village d'Edith Lucie", samedi

Sous le sceau du vivre-ensemble

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES hommages à Edith Lucie Bongo Ondimba se poursuivent. Après ceux rendus par la polyclinique El-Rapha, la semaine écoulée, c'est au tour de la Fondation Horizons Nouveaux de commémorer le week-end dernier, le 10e anniversaire du décès de l'ex-première dame du Gabon et fondatrice de cette structure.

Au "*merveilleux village d'Édith Lucie*", dans la commune d'Owendo, les enfants venus de tous les coins de Libreville se sont joints à Yacine et Junior Denis Bongo Ondimba (fille et fils de feue Edith Lucie) pour lui rendre hommage. A la kermesse organisée à Horizons Nouveaux, l'ambiance était festive et récréative autour de plusieurs activités ludiques. Encadrés par plusieurs volontaires, les bouts de chou et autres jeunes ont participé à plusieurs activités : atelier art plastique, circuit Poney, balançoires, toboggans, course de sac, jeu de la bouteille, danse, châteaux gonflables, mini-foot, tombola. Ils ont également eu droit aux maquillages, gourmandises et à un mini-concert qui a vu la participation de plusieurs artistes gabonais, à l'instar de Franck Baponga.

Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Les enfants ont pris d'assaut la Fondation Horizons Nouveaux où était organisée une kermesse.

Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Des moments de pur bonheur pour tous les "mwanas" sans distinction.

Selon les initiateurs, cette kermesse était placée sous le sceau du partage et du vivre-ensemble, au-delà des « *différences* ».

Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Yacine Bongo Ondimba, initiatrice de l'événement n'a pas caché sa satisfaction.

Un objectif atteint, au vu du nombre de participants qui ont massivement pris part à l'événement. «*Nous avons choisi d'organiser une kermesse parce que c'est un moment où les enfants, généralement, partagent des bons moments de jeux. Ils partagent des émotions et font abstraction de leurs "différences". Et même les adultes finissent par ces différences. Je pense que c'est un bon moyen de faire en sorte que les enfants qui vivent avec un handicap et ceux qui se considèrent normaux se réjouissent ensemble et réalisent qu'on n'a pas besoin de discrimination dans ce monde* », a souligné Yacine Bongo Ondimba, principale initiatrice de la kermesse.

C'était un pur moment de bonheur pour les enfants handicapés, venus nombreux à cette cérémonie. D'ailleurs, certains parents n'ont pas caché leur joie d'y avoir participé. «*C'est difficile, ce qu'endurent nos enfants, surtout depuis la fermeture de la Fondation. Je suis mère d'un enfant trisomique, qui souffre de se sentir différent des autres. Cette kermesse organisée d'abord à leur faveur est une belle occasion, pour eux, mais aussi pour les parents, d'oublier nos difficultés quotidiennes* », a confié une parente ayant participé à la kermesse. La réussite de cet événement est un pari gagné pour les organisateurs qui ont dit avoir réalisé une des volontés de la fondatrice de la Fondation Horizons Nouveaux.

A noter que l'hommage à Edith Lucie Bongo Ondimba se poursuit ce matin au lycée Michel Dirat, avec des ateliers de réflexion sur le thème "*Vivre avec un handicap au Gabon*".

Quid de la Fondation Horizons Nouveaux ?

P.M.M
Libreville/Gabon

CREEE le 21 septembre 1996 par feue Edith Lucie Bongo Ondimba, la Fondation Horizons Nouveaux est destinée aux enfants en situation de handicap visuel, physique ou intellectuel. Elle abrite une école comprenant un cycle primaire et un cycle secondaire, jusqu'en classe de 3e pour les enfants aveugles. Et, une deuxième école dénommée "*Centre neuro-psychopédagogique*" qui, jusqu'à sa fermeture, accueillait les enfants déficients intellectuels, à savoir les débiles légers, débiles sévères, autistes, trisomiques et ceux ayant un retard scolaire, sans distinction de race ou de rang social.

Avant sa fermeture, cette structure fonctionnait soit avec la générosité de sa fondatrice, soit avec des subventions. Après le décès de sa fondatrice en 2009, la fondation a fonctionné jusqu'en 2015, grâce à une subvention de 600 millions de francs par an. Selon la vice-présidente de la Fondation Horizons Nouveaux, Alice Lamou, cette aide financière couvrait les salaires du personnel, les vacations des professeurs et le fonctionnement de la structure (matériel, fournisseurs, réfection des locaux..). Puis, en 2016, le budget alloué pour le fonctionnement de la Fondation a considérablement baissé, compte tenu de la crise économique que connaît le Gabon.

Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Alice Lamou, vice-présidente de la Fondation Horizons Nouveaux.

« *En 2016, nous avons reçu 40 millions. Avec cette somme, nous avons réglé les salaires du personnel. En 2017, nous n'avons rien reçu comme subvention. En 2018, nous avons reçu 25 millions qui ne nous ont pas permis de régler toutes les charges. Aujourd'hui, nous avons une dette de 61 millions envers l'entreprise qui transportait les élèves. Le personnel a 35 mois d'arriérés de salaire. La Fondation a donc fermé ses portes*», selon Mme Lamou.

Malgré la fermeture de la structure, la vice-présidente de la Fondation Horizons Nouveaux contacte régulièrement le personnel, convoque des assemblées générales et sollicite des aides multiformes, dans le souci de donner une nouvelle vie à cet établissement spécialisé. Elle exprime le vœu de changer le statut de la structure, en la faisant fonctionner avec un conseil d'administration et une direction générale. Ce nouveau statut lui permettra de se rapprocher facilement des organismes internationaux et autres associations.

Alice Lamou ajoute que «*la volonté de la première dame était de prendre sur ses épaules les enfants handicapés, et leur donner la chance d'avoir une vie normale*». Elle dit toujours fonder l'espoir sur la contribution des pouvoirs publics pour donner leurs chances à ces enfants-là.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

(Portant modification des échéances de paiement des pensions)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de porter à l'attention de ses pensionnés qu'en application des dispositions de l'article 100 in fine du Code de Sécurité Sociale, ***les paiements des prestations de ses assurés se feront désormais par trimestre aux échéances de Février, Mai, Août et Novembre de chaque année*** :

- Aux guichets habituels pour les pensions non bancarisées ;
- Par virement bancaire, pour les pensions ayant fait l'objet d'une domiciliation.

Toutefois, les périodes du 05 mars, 05 avril, et 05 mai seront payées mensuellement.

Fait à Libreville, le 06 FEV. 2019

Le Directeur Général

Dr. Nicole ASSELE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • BP : 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel